

Les soldes, otages de l'informel

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4033 - Mardi 29 novembre 2016 - Prix : 10 DA

Implantation de Volkswagen en Algérie

Des voitures allemandes
20% moins chères,
selon le P-DG de Sovac

Grine au sujet de la presse électronique

«Les journalistes seront associés à l'organisation»

La fiabilité des sondages en question

Par Mohamed Habili

Autant la victoire de François Fillon au premier tour de la primaire en France de la droite et du centre avait été une surprise, autant sa victoire au second tour était fort attendue. Ayant été plus que corrigés, redressés par les électeurs lors du premier tour, les sondages n'ont pas divagué au second, d'autant qu'il s'est déroulé pour ainsi dire dans la foulée du premier. N'empêche, la foi quasi aveugle et unanime du public à leur égard est ébranlée. La preuve est faite, si l'on tient compte non pas seulement de cette primaire française, mais également de leurs fourvolements lors du Brexit et de la présidentielle américaine, que leurs méthodes sont dans l'incapacité de déceler un mouvement dans l'opinion, aussi massif qu'il puisse être, dès lors qu'il se manifeste pour la première fois. Ce qui donne à penser que si des échéances antérieures avaient eu lieu dans lesquelles ils n'auraient pas vu venir des victoires du même genre, ils se seraient rattrapés dans les suivantes, et qui précisément auraient été ces trois-là qui se sont réellement tenues. Il semble bien pourtant qu'ils continueront de bénéficier de la partialité de leurs commanditaires aussi bien que d'une partie de leurs consommateurs. Ceux à qui ils sont favorables continueront sans doute de croire à leur fiabilité, sinon à leur objectivité pure et simple, ou du moins auront cette tendance-là, à la différence de ceux à qui ils se montrent défavorables, qui n'hésiteront pas quant à eux à les mettre en cause, à les dénoncer même pour contrecarrer l'influence pernicieuse qu'ils pourront avoir sur la mobilisation de leur propre camp.

Suite en page 3

Textes fixant les hautes responsabilités de l'Etat et sur l'état civil

Deux lois approuvées à l'unanimité par les députés



L'Assemblée populaire nationale a adopté, hier, à l'unanimité, le projet de loi fixant la liste des hautes responsabilités de l'Etat et des fonctions politiques dont l'accès requiert la nationalité algérienne exclusive ainsi que le projet de loi relatif à l'état civil. Page 3

Tizi Ouzou

Moins de la moitié des 910 tonnes de déchets produits par jour est traitée

Littérature

Mohamed Sari publie «Hikyat Asfar», un récit de voyages

Ouverts du 18 janvier au 21 février 2017

Les soldes, otages de l'informel

■ La période des soldes, en hiver comme en été, est une activité commerciale profitable à la fois aux citoyens et aux commerçants. Les premiers font la bonne affaire en achetant leurs produits moins cher, quant aux seconds c'est l'aubaine rare d'écouler leurs vieux stocks en un temps record. Cependant, à cause de la concurrence déloyale de l'informel, beaucoup de commerçants refusent de participer aux soldes.

Par Yacine Djadel

C'est l'hiver et la période des soldes arrive bientôt. Annoncée dernièrement par le directeur du Commerce de la wilaya d'Alger, Karim Gueche, son ouverture officielle est prévue du 18 janvier au 21 février 2017. Ainsi, ce rendez-vous commercial incontournable pour les Algériens, car attendu chaque année avec toujours autant d'enthousiasme et d'impatience, en hiver comme en été, reste une activité commerciale profitable à la fois aux citoyens et aux commerçants. Les premiers font la bonne affaire en achetant leurs produits moins cher, quant aux seconds c'est l'aubaine rare d'écouler leurs vieux stocks en un temps record. Cependant, à cause de la concurrence déloyale de l'informel, beaucoup de commerçants refusent de participer aux soldes. En raison de la baisse remarquable des prix venant du marché parallèle, réduisant de fait leurs bénéfices, ces derniers boudent de plus en plus l'événement commercial des soldes pour écouler leurs marchandises à bas tarifs. «Nous sommes déjà obligés de revoir à chaque fois les prix de nos produits car ces trabendistes, qui ne paient aucun impôt aux autorités, nous font une concurrence déloyale. Du coup, on fait des réductions malgré nos charges, sinon les clients préfèrent acheter dans la rue. C'est la raison pour laquelle



je n'ai pas participé deux fois de suite aux soldes», a affirmé Nacer, propriétaire d'un magasin de vêtements de marque à Alger-Centre. On peut dire que les soldes, malgré le lot d'avantages qu'ils comportent, du côté des commerçants et à cause d'un marché commercial déloyal, se trouvent être l'otage de l'informel. A ce propos, joint pat téléphone, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (Anca), El Hadj Tahar Boulenouar, n'a pas manqué de confirmer ce problème qui, selon lui, est malheureusement devenu un véritable concurrent pour le marché des soldes. Relevant, toutefois, l'importance de l'activité des soldes sur le citoyen et sur le commerçant. Selon lui, l'objectif de ce

type d'événement commercial a une double incidence. A ce sujet il a souligné que «l'avantage des soldes est très intéressant car il a un double objectif. Ils permettent à la fois de contribuer à l'économie nationale et ce, lorsqu'ils ne sont pas illégaux, c'est-à-dire faits dans les normes de la loi. Pourquoi ? Parce que le commerçant écoule son stock en peu de temps et renouvelle sa marchandise ce qui fait de lui un bon contribuable. Comme ils permettent aux gens, notamment les bourses moyennes, d'acheter des produits qui en période ordinaire de l'année demeurent loin de leur portée». Interrogé, par ailleurs, sur l'anarchie qui souvent a été signalée dans l'organisation du marché des soldes, le premier responsable de l'Anca

nous a affirmé qu'«avant d'évoquer ce sujet, il me semble important de rappeler ce que dit le texte de la loi concernant les commerçants qui veulent participer aux soldes. Principalement, ils doivent exercer un commerce dans la wilaya qui organise les soldes, ensuite ils doivent préciser la liste des produits à exposer avec leurs actuels prix et ceux de la réduction. Une fois ces conditions remplies, on peut parler d'éventuels dysfonctionnements...». «Souvent, ce sont les soldes qui sont organisés dans une période illégale de l'année où l'on n'enregistre une désorganisation», a-t-il expliqué, ajoutant que «la responsabilité incombe parfois aux commerçants avant même les services de contrôle car eux, déjà pour la plu-

part, souffrent d'un manque d'information et de renseignement à propos de cette démarche. Ils n'ont aucune modalité à suivre parfois».

Les Algériens n'ont pas la culture des soldes

Contrairement aux pays européens ou en Occident de manière générale, les soldes, en plus de leur valeur commerciale, relèvent de toute une culture d'organisation et de savoir-faire. En Algérie, que ce soit du côté des citoyens ou des commerçants, la période des soldes constitue juste événement d'achat et de vente avec des prix au rabais et sans plus. S'exprimant sur ce point, M. Boulenouar a précisé qu'«ailleurs, dans des pays développés, des mois même avant l'annonce des soldes, ce sont des familles entières qui préparent un budget pour s'acheter plusieurs choses pour qu'au final ils économisent avec un pourcentage intéressant. Ce que l'on ne trouve point chez nous, puisque l'Algérien quand il visite les soldes, en dehors de se distraire, il achète un seul produit, pour lequel il dépense aussi un grand budget de transport, notamment pour ceux hors wilaya. Du coup, il se retrouve au même tarif de départ. C'est en ce sens, d'ailleurs, qu'on entend beaucoup de gens dire que les prix finalement sont les mêmes», a-t-il conclu. Y. D.

Implantation de Volkswagen en Algérie

Des voitures allemandes 20% moins chères, selon le P-DG de Sovac

Le groupe Sovac et le constructeur allemand Volkswagen ont signé, dimanche à Alger, un protocole d'accord pour un projet d'une usine d'assemblage et de montage de véhicules de cette marque en Algérie, qui entrera en production en juin 2017. S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, le P-dg de Sovac, Mourad Oulmi, a qualifié la signature de cet accord avec un des leaders mondiaux de l'industrie automobile de «moment historique» qui permettra à Sovac d'être un vrai producteur et une vraie franchise économique entre le groupe allemand et le Maghreb, les pays arabes et toute l'Afrique. «Ce partenariat permettra aussi à l'Algérie d'être un pont d'exportation des véhicules de cette marque vers ces régions», a-t-il dit. Le P-dg de Sovac a expliqué également qu'il s'agissait, à travers cet accord, du premier engagement du constructeur allemand dans un partenariat avec une entreprise privée. «C'est la première fois que le groupe allemand accepte une participation dans une entreprise privée», a-t-il ajouté. Le directeur de Sovac s'est engagé à baisser de 20% les prix des véhicules produits en Algérie, tout en précisant que son entreprise allait encourager la production nationale. «Les modèles, qui seront fabri-



qués en Algérie, seront au moins 20% moins chers que ceux importés», a-t-il assuré. Pour lui, les négociations avec le groupe allemand, qui ont duré plus d'une année, ont abouti à ce que Volkswagen participe pour la première fois à un investissement privé sous la règle 51/49. M. Oulmi a souligné, par ailleurs, que l'une

des conditions du cahier des charges stipulait que le constructeur devait fabriquer localement 15% des pièces constituant les véhicules produits en Algérie, un taux qui devrait passer à 40% au bout de cinq années. Ce dernier a indiqué que l'usine réalisée sur une superficie de 150 hectares, dans la zone industrielle de Sidi

Khettab, à Relizane, commencera à produire, à partir de 2017, 12 000 véhicules/an, un rythme, a-t-il dit, qui devrait passer à 500 000 en 2019, à raison de 100 unités chaque jour. Il a précisé que les modèles qui y seront, dans un premier temps assemblés, seront constitués de la Golf 7, de la Seat Ibiza, de la Skoda Octavia et de la VW Caddy. Il a rappelé que les deux partenaires ont, à ce titre, conclu un pacte économique visant à concrétiser un transfert technologique, par le biais duquel Volkswagen se chargera de développer un réseau local de sous-traitants et d'équipementiers, dont il assurera lui-même la formation. Selon lui, la particularité de cette usine, contrairement à celle de Renault installée à Oued Tielat (Oran), était de pouvoir réaliser des exportations d'une partie de sa production vers l'étranger, notamment vers des pays du continent africain. En outre, Une partie de la production sera destinée à l'exportation. Quelque 1 400 postes de travail seront créés dès la mise en service de l'usine prévue avant le mois d'avril 2017. «C'est que dans un premier temps, elle permettra de créer 1 800 emplois directs et 3 500 emplois indirects», a-t-il fait savoir.

Meriem Benchaouia

- Textes fixant les hautes responsabilités de l'Etat et sur l'état civil

Deux lois approuvées à l'unanimité par les députés

■ L'Assemblée populaire nationale a adopté, hier, à l'unanimité, le projet de loi fixant la liste des hautes responsabilités de l'Etat et des fonctions politiques dont l'accès requiert la nationalité algérienne exclusive ainsi que le projet de loi relatif à l'état civil.

Par Louiza Ait Ramdane

Sur les 14 amendements proposés au projet de loi fixant la liste des hautes responsabilités de l'Etat et des fonctions politiques interdites aux binationaux, aucun n'a été retenu par la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN). Parmi ces amendements, introduits par des députés du Parti des travailleurs (PT) et le RND et visant à élargir les fonctions concernées par la nationalité algérienne exclusive à celles d'ambassadeur, de consul général, de député, des secrétaires généraux de ministères et des P-DG de grandes entreprises, à l'instar de Sonatrach.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé que le projet de loi fixant la liste des hautes responsabilités de l'Etat et des fonctions politiques dont l'accès requiert la nationalité algérienne exclusive consacrait le principe d'équité entre tous les citoyens en matière d'accès aux hautes fonctions de l'Etat. Ce projet réserverait 15 postes civils et militaires aux seuls détenteurs de la nationalité algérienne, y excluant de fait les binationaux. Parmi six postes, sont ainsi concernés ceux de président du Conseil de la nation, de l'APN, du Conseil constitutionnel, de la Cour suprême, du Conseil d'Etat et de la Haute instance indépendante de surveillance des élections. Cette même condition sera également exigée pour un poste au sein du gouvernement. L'occupation du poste de Premier ministre et tous les ministres et secrétaires du gouvernement sera également tribu-



Ph./E. Soraya/J.A.

taire de la nationalité exclusive. Le texte propose, également, l'interdiction d'accès aux binationaux à des postes de hautes responsabilités au sein d'autres institutions de la République tels ceux de gouverneur de la Banque d'Algérie. Sont aussi concernés par les mêmes dispositions, les postes de responsabilité au sein des services de sécurité et de l'ANP. Une déclaration sur l'honneur attestant la détention de la nationalité algérienne exclusive sera désormais exigée à toute personne appelée à occuper l'une de ces hautes responsabilités.

Le deuxième projet de loi relatif à l'état civil a été adopté par la majorité écrasante des parlementaires. Un projet qui implique le recours aux moyens technologiques modernes et l'utilisation de la signature électronique dans le domaine judiciaire, précise le ministre de la Justice. L'objectif premier de cette initiative «est de procéder aux rectifications sur les actes de l'état civil», sans pour autant pénaliser le citoyen par les mul-

tiples déplacements exigés auparavant. Il a souligné, précisément, que ce projet permettra toutes les rectifications «en tout et à tout moment». Le projet de loi permet également, a-t-il dit, d'annuler les actes d'état civil erronés auprès de n'importe quel tribunal à travers le territoire national, précisant que «la demande est soit adressée directement par le concerné soit par l'officier de l'état civil». Le texte s'inscrit, soutient-il, «dans le cadre de l'adaptation au système législatif national à travers la modernisation des mécanismes de gestion des structures judiciaires» et «dans le cadre de l'amélioration et de la promotion des prestations offertes au citoyen». Le ministre rappelle également que les magistrats et fonctionnaires de la justice auront bientôt une carte professionnelle biométrique qui leur permettra de retirer leurs documents professionnels (attestation de travail, bulletin de paie, titre de congé...) sans avoir à se déplacer au siège du ministère, a révélé le ministre qui présentait

le projet de loi relatif à l'état civil devant les membres de l'Assemblée populaire nationale.

Aucune plainte déposée sur des dépassements lors du sit-in de l'intersyndicale

Sur une question relative à la répression de l'intersyndicale par la police lors d'un sit-in devant l'APN et à la Grande Poste pour exiger le maintien de la retraite anticipée, le ministre de la Justice et garde des Sceaux, Tayeb Louh, a indiqué qu'aucune plainte n'a été déposée auprès du procureur de la République dans ce sens. Selon lui, en cas de dépassement, toute personne concernée doit déposer une plainte au niveau de la justice, soulignant que la «culture de justice» fait défaut dans notre pays. «La loi est claire sur ce principe. Tout personne se sentant agressée ou menacée doit déposer une plainte au niveau de la justice», a expliqué Tayeb Louh.

L. A. R.

Grine au sujet de la presse électronique

«Les journalistes seront associés à l'organisation»



Ph./E. Soraya/J.A.

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a indiqué, hier à Alger, que les journalistes seront associés à l'organisation de la presse électronique, assurant que les nouveaux textes de loi devant régir cette presse sont «en phase

de finalisation». «Je ne parle pas des sites d'information fantômes dont on ne connaît rien, mais plutôt de la presse électronique respectable dont les journalistes seront associés à son organisation, y compris les sites hébergés à l'étranger», a déclaré le

ministre de la Communication, en marge d'un cycle de formation organisé au profit des professionnels de la presse à l'Ecole de journalisme de Ben Akoun (Alger). Il a fait remarquer que l'hébergement d'un site en Algérie «permet au gérant du journal électronique de disposer de son propre siège et de journalistes professionnels».

Le ministre a relevé qu'à présent «si un citoyen décide de poursuivre en justice un journal électronique, il ignore à qui s'adresser». Interrogé sur le Fonds d'aide aux journalistes, M. Grine a appelé «les 4 600 journalistes recensés à s'organiser pour que ce fonds soit opérationnel», précisant qu'il évoquerait les étapes de la mise en place de ce fonds «au moment opportun». Par ailleurs, le ministre a annoncé l'inauguration de nouveaux

sièges régionaux de la Radio algérienne à Sidi Bel-Abbès et à Ouargla, rappelant qu'il avait inauguré dimanche le nouveau siège de la radio El Bahia d'Oran.

M. Grine qui a assisté à une communication présentée par Mohamed Miliani, professeur à l'université d'Oran sur le thème «Médias et éthique professionnelle», a estimé que le journaliste «doit avoir la conviction de ses principes et l'éthique de sa responsabilité», réitérant ainsi son appel à la mise en place d'une «presse responsable».

«Le journaliste n'a pas souvent conscience de la lourde responsabilité qu'il a, car un mot ou une phrase de sa part peut faire mal, d'où la nécessité de vérifier l'information avant sa diffusion», a-t-il constaté.

De son côté, M. Miliani a mis l'accent, dans sa communi-

LA QUESTION DU JOUR

La fiabilité des sondages en question

suite de la page Une

Mais le temps où ils contribuaient à faire l'opinion sous couvert de la mesurer sans a priori ne reviendra pas avant qu'ils aient regagné leurs galons perdus, ce qui de toute façon ne pourra se faire que par une série de tests réussis haut la main. D'ici là, leurs consommateurs même les plus dépendants ne sauront plus très bien comment les prendre. Si par exemple, un tel est désigné par eux comme largement vainqueur à une occasion prochaine, il s'en trouvera bien des gens pour être tentés de croire que c'est justement celui qu'ils donnent pour perdant qui en réalité a le plus de chance de l'emporter. Le pire qui puisse leur arriver en effet, c'est d'être lus à l'envers par le public. Ceux-là mêmes qui les commandent ne seraient satisfaits que s'ils leur étaient défavorables. Une fois arrivés à ce point, c'en serait fini d'eux, plus personne n'en voudrait, la demande tarirait. Leurs instituts n'auront plus alors qu'à fermer, ou alors à inventer d'autres procédés, et qui fassent rapidement leurs preuves ceux-là. Si on en n'est pas encore là, le fait est qu'on n'en est pas bien loin. La prochaine campagne présidentielle en France, qui dans pas longtemps désormais se trouvera sous les feux de l'actualité, vient à point nommé pour nous édifier à cet égard. On verra à cette occasion l'intérêt du grand public, en France et hors de France, se porter autant sur le déroulement de la campagne que sur les sondages qui vont la scanner, ces derniers moins pour eux-mêmes que pour la façon dont ils seront reçus par les candidats et les forces en présence. Quelle fiabilité conserverait un instrument de mesure physique - un thermomètre par exemple - s'il se mettait à donner des chiffres en contradiction avec la réalité ? Aucune. Il serait jeté au rebut dès ses premiers dysfonctionnements. Pour les sondages d'opinion, les choses sont moins évidentes, car personne ne les a jamais pris pour des instruments de mesure d'une objectivité sinon irréprochable du moins acceptable. Ce qu'ils indiquaient, il a toujours fallu dans un deuxième temps les pondérer, c'est-à-dire les corriger dans une certaine proportion. Mais alors tout le monde était porté à les lire à l'envers. Ce n'est déjà plus tout à fait le cas.

M. H.

tion, sur l'importance de l'éthique et de la déontologie dans l'exercice de la presse, citant notamment les «errements» de la presse américaine après l'invasion de l'Irak par les Etats-Unis et les événements du 11 septembre 2001.

Hani T./APS

Tizi Ouzou

Moins de la moitié des 910 tonnes de déchets produits par jour est traitée

■ Tizi Ouzou compte 50 décharges dont 29 non gérées par le mode communal (régie) et 5 sont de type intercommunal. Les décharges sauvages, quant à elles, sont au nombre de 15.

Par Hamid M.

Trois décharges contrôlées sont en projets dans la wilaya de Tizi Ouzou, à l'initiative de la direction locale de l'environnement. Il s'agit de la décharge de la région d'Iferhounène (70 km au sud-est de Tizi Ouzou) qui a atteint actuellement un taux d'avancement de 50%.

Elle devrait prendre en charge les déchets de plus de 28 000 habitants des communes d'Iferhounène, Imsouhal et

Djezzy vous dit merci et vous offre un million d'heures d'Internet

VOUS ÊTES déjà plus d'un million d'Algériens à avoir souscrit à «Djezzy Carte» à travers ses options Millenium et Liberty depuis son lancement le 19 octobre dernier. En cette belle occasion, Djezzy vous remercie d'avoir rejoint sa grande famille et vous offre un million d'heures d'Internet. Le client a jusqu'au 1^{er} décembre pour bénéficier de ce cadeau ; il lui suffit de former le code *720#. Djezzy Carte qui symbolise le nouveau Djezzy continue de susciter un engouement extraordinaire auprès des abonnés qui ont agréablement redécouvert des formules qu'ils ont toujours appréciées par le passé en plus de la gratuité des appels qui devient une réalité aujourd'hui.

Avec le retour de Djezzy Carte, les plans tarifaires de l'offre prépayée Liberty et de la post-payée Millenium ont été mis à la disposition des consommateurs dans un seul menu qui offre une panoplie d'avantages dans l'objectif de répondre aux besoins des clients prépayés 2G, 3G et 4G.

Avec un tarif unique de 4,99DZD pour tous les usages et valable pour les appels de 30 secondes vers tous les réseaux, pour l'envoi d'un SMS, et pour 1 Mo d'Internet consommé, Djezzy a tout changé en mettant sur le marché l'offre la plus simple et la plus généreuse en démocratisant l'accès à l'Internet avec la garantie de communiquer sur le meilleur réseau.

Leader des technologies de communications mobiles, Djezzy a toujours mis le client au cœur de sa stratégie de transformation pour devenir l'opérateur digital de référence pour tous les Algériens.

Communiqué

Illitène. La seconde décharge est en réalisation au niveau de la localité de Tadmaït (17 km à l'ouest de Tizi Ouzou), destinée au traitement des déchets d'une population de plus de 22 000 habitants. Le taux d'avancement de sa réalisation a atteint les 80%. Ces deux décharges devraient être réceptionnées en décembre prochain, selon les délais contractuels. La direction de l'environnement de la wilaya a invité les entreprises en charge de ces deux projets à mettre les bouchées doubles pour rattraper les retards accusés. S'agissant du troisième projet de décharge contrôlée, celle-ci devrait être réalisée au niveau des Ouadhias (35 km au sud de Tizi Ouzou), mais les travaux n'ont pas été encore lancés pour des considérations techniques. La livraison de ces projets qui s'ajouteront aux décharges et centres d'enfouissement techniques (CET) opérationnels, va permettre la prise en charge des déchets de

55 des 67 communes de la wilaya de Tizi Ouzou, confrontée ces dernières années à un grave problème écologique, résultat de la prolifération des dépotoirs sauvages dont le nombre dépasserait les plus de 1 400 villages, soit à raison de plus d'un dépotoir par village. Selon une étude récente menée par des étudiants à la faculté des sciences économiques et de gestion de l'université Mouloud-Mammeri, on déplore l'implantation d'au moins 3 dépotoirs (décharges sauvages) dans chaque village. Toujours selon la même étude, Tizi Ouzou compte 50 décharges dont 29 non gérées par le mode communal (régie) et 5 sont de type intercommunal. Les décharges sauvages, quant à elles, sont au nombre de 15. Actuellement, les structures opérationnelles, à l'instar des CET de Oued Falli, Ouacifs et de Draâ El Mizan, et des décharges contrôlées de Beni Doula et Beni Zmenzer ne prennent en charge



Ph/D. R.

que 45% des déchets produits par la wilaya dont la moyenne est de 900 tonnes/jour avec un ratio de 0,8 kilogramme par habitant/jour, selon des statistiques de la direction locale de l'environnement. Tizi Ouzou compte une population de plus 1,3 million d'habitants qui produit pas moins de 910 tonnes par jour. En somme, la wilaya de Tizi Ouzou doit donner la priorité de la mise en place d'un plan durable de gestion de ses déchets pour mettre fin à cette prolifération de décharges sauvages, deve-

nues sources de nombreux risques de pollution. De l'avis des spécialistes des questions environnementales, «tout doit se faire par le biais de la population en lui communiquant des informations relatives à la simulation du pré-tri et en élaborant un planning pour le ramassage des déchets ménagers en fixant les horaires de la collecte». Pour les collectivités locales, la gestion durable des déchets doit constituer une des priorités de l'heure.

H. M.

Cadre de vie à Béjaïa

Des citoyens et parents d'élèves interpellent les autorités

Les délégués des associations du quartier de Takliaât se sont rassemblés, avant-hier, devant le siège de l'APC de Béjaïa. Ils ont directement interpellé le maire sur la dégradation du cadre de vie dans lequel évoluent les habitants depuis très longtemps, mais surtout ont rappelé les nombreuses promesses faites par le passé, notamment lors des précédentes et nombreuses actions similaires organisées devant l'APC. Les délégués des associations qui devaient rencontrer le maire dans l'après-midi ont remis en avant leurs revendications liées à l'aménagement des accès du quartier, la réalisation d'un réseau d'assainissement, le règlement juridique des assiettes foncières sur lesquelles ont été construites leurs maisons, dossier soulevé depuis 2013 par les habitants qui ne savent plus à qui

s'adresser puisque les nombreux organismes publics interpellés se renvoient la balle. Pour leur part, les habitants du village Boulimat (plusieurs lieuxdits notamment, Amadhagah, Adekar, Tiferk, etc. situés sur la côte Ouest de Béjaïa) ont interpellé via radio Soummam, hier, les autorités locales et de wilaya (le maire, le chef de daïra et le wali) sur l'insécurité qui prévaut dans le village avec, notamment, la montée en puissance des lieux de débauche, des lieux illicites de vente et de consommation d'alcool, le manque d'hygiène, etc. A Draâ El-Gaïd, les parents d'élèves du village Takliaât réclament la prise en charge d'un certain nombre de revendications, notamment l'ouverture d'une école dans le village, la construction dans l'urgence de quatre salles de cours pour mettre fin au système d'alternance appliqué

actuellement et qui pénalise leurs enfants, le ramassage scolaire pour atténuer un tant soit peu la souffrance des enfants qui parcourent 2 km pour atteindre l'école primaire Chahid Ali- Boumamza, située dans une zone montagneuse, etc. Au sujet des classes, une opération avait été inscrite mais la crise qui affecte l'APC a retardé son lancement. Enfin, les parents d'élèves réclament également le renouvellement des appareils de chauffage pour les substituer aux anciens qui sont défectueux, car ils pourraient constituer un danger pour la santé des élèves. Ils soulèvent aussi le manque d'eau potable, suspectant la qualité de l'eau du forage alimentant l'école.

Hocine Cherfa

Tlemcen

Prochain colloque international sur Ahmed Ben Bella

Un colloque international intitulé «Ahmed Ben Bella dans ses dimensions nationale et internationale» se tiendra les 4 et 5 décembre prochain à Tlemcen, dans le cadre des manifestations programmées pour célébrer le centenaire de la naissance du premier président de l'Algérie indépendante, a-t-on appris auprès du comité d'organisation.

Cette rencontre portera sur plusieurs thèmes : «la naissance et la formation d'Ahmed Ben Bella», «Ben Bella président dans une Algérie indépendante», «Ben Bella, sa portée mondiale et ses contributions dans les mouvements de la paix», etc.

Des universitaires et historiens nationaux et étrangers ainsi que des personnalités ayant côtoyé le défunt prendront part à ce colloque, organisé par l'université Aboubekr-Belkaid de Tlemcen en collaboration avec l'APW. Les organisateurs précisent que cette rencontre vise à faire découvrir l'histoire militante du défunt président Ben Bella, ses contributions dans le mouvement national et dans la guerre de Libération, tout mettant en exergue sa place sur la scène mondiale et ses contributions politiques, intellectuelles et humaines au niveau des instances, organisations territo-

riales et mondiales.

La célébration de ce centenaire prévoit une exposition de photos au Palais de la culture Abdelkrim-Dali, la projection d'un film documentaire sur le parcours du défunt, un hommage à sa fille et une remise de prix aux lauréats du concours du meilleur ouvrage sur la vie d'Ahmed Ben Bella et de la meilleure recherche sur sa vie et son combat. Ahmed Ben Bella est né à Maghnia (Tlemcen) le 25 décembre 1916. Il fut un des membres fondateurs du CRUA, à l'origine de la création du FLN et un élément actif du déclenchement de la guerre de

Libération. Il sera emprisonné en France, en compagnie de quatre autres responsables de la révolution, après le détournement de leur avion, le 20 octobre 1956. Il ne sera libéré, avec les membres du FLN, qu'à l'indépendance.

Premier président de la République algérienne indépendante jusqu'en 1965. Ben Bella se consacra plus tard à la défense et au soutien des causes justes à travers le monde. Il fera l'objet de reconnaissance et de respect tant sur les plans national qu'international jusqu'à sa mort, le 11 avril 2012, à Alger.

Anis G.

Activité industrielle

Baisse dans le secteur public, stagnation dans le privé

■ L'activité industrielle a enregistré une baisse dans le secteur public et une stagnation dans le secteur privé au deuxième trimestre 2016, selon l'Office national des statistiques (ONS).

Par Souad H.

Près de 67% du potentiel de production du secteur public et près de 56% de celui du privé ont utilisé leurs capacités de production à moins de 75%, indique l'ONS sur la base d'une enquête menée auprès de 514 entreprises composées de 250 sociétés publiques et 264 privées. Concernant le niveau d'approvisionnement en matières premières, il a été inférieur à la demande exprimée, selon près de 60% des entreprises publiques, alors qu'il a correspondu à la demande, selon plus de 57% des entreprises privées. Ceci a engendré des ruptures de stocks à près de 43% pour les entreprises publiques, et près de 26% pour le privé, causant des arrêts de travail allant jusqu'à 29 jours pour la plupart des concernés du secteur privé et à plus de 30 jours pour près de 32% de ceux du public, selon l'ONS. En outre, près de 18% des enquêtés du secteur public et plus de 44% de ceux du privé ont connu des pannes d'électricité, causant des arrêts de travail allant jusqu'à 12 jours pour près de 32% des premiers et inférieur à 6 jours pour la plupart des seconds. Par

ailleurs, l'approvisionnement en eau a été suffisant, selon la majorité des enquêtés du secteur public, et selon 85% de ceux du privé au deuxième trimestre 2016. D'autre part, malgré la hausse des prix de vente, la demande en produits fabriqués localement a connu une augmentation sur la même période, selon l'opinion des industriels des deux secteurs confondus. En effet, 68% des chefs d'entreprise du secteur public et plus de 34% de ceux du privé n'ont pas satisfait toutes les commandes reçues. Aussi, plus de 16% des industriels du secteur public et plus de 15% de ceux du privé déclarent avoir rencontré des problèmes de transport de marchandises.

Rareté du personnel d'encadrement et de maîtrise

Avec cette hausse du volume des commandes, les effectifs ont poursuivi leur tendance haussière, selon les chefs d'entreprise du secteur privé, alors qu'ils se sont stabilisés, selon ceux du secteur public. Mais près de 54% des chefs d'entreprise du secteur public et plus de 48% de ceux du privé jugent le niveau de



Ph. > D. R.

qualification du personnel «insuffisant». De surcroît, plus de 25% des patrons publics et près de 40% de ceux du privé affirment avoir trouvé des difficultés à recruter, notamment le personnel d'encadrement et de maîtrise. Et en raison des conflits

sociaux, plus de 5% du potentiel de production du secteur privé ont connu des ruptures de travail dépassant 12 jours, selon l'enquête de l'ONS. Côté finances, 77% des chefs d'entreprise du secteur public et 80% du secteur privé touchés par l'enquête ont

jugé plutôt «bon» l'état de leur trésorerie. Toutefois, les charges élevées, l'allongement des délais de recouvrement des créances et la rigidité des prix continuent d'influer sur l'état de la trésorerie. Ainsi, près de 46% du potentiel de production du secteur public et près de 31% de celui du privé ont recouru à des crédits bancaires sachant que près de 90% des premiers et plus de 77% des seconds n'ont pas trouvé de difficultés à contracter ces prêts. Par ailleurs, en raison de la vétusté et de surutilisation des équipements, plus de 54% du potentiel de production du secteur public et plus de 44% de celui du privé ont connu des pannes engendrant des arrêts de travail allant jusqu'à 13 jours pour la majorité des concernés.

S. H./ APS

Agriculture

Vers l'autosuffisance en légumes secs d'ici à 2020

L'Algérie ambitionne de produire la totalité de ses besoins en lentilles et pois chiches d'ici à 2020, permettant d'économiser plus de 150 millions de dollars d'importations/an, a indiqué le directeur général de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC), Omar Zeghouane. Actuellement, le pays importe de grandes quantités de pois chiches et de lentilles auxquels s'ajoutent les haricots secs lesquels sont importés pour plus de 80 millions de dollars annuellement. En termes de quantités, l'Algérie importe annuellement environ deux millions de quintaux (qx) de légumes secs dont 1,4 million qx de lentilles et de pois chiches. Pour ce faire, le secteur de l'agriculture a élaboré un programme de développement des légumineuses à travers l'augmentation des superficies réservées à la production de lentilles et de pois chiches ainsi que la production des besoins en semences. Ce programme a été établi selon une étude qui tient compte de l'évolution de la demande à travers la croissance démographique du pays d'ici à 2020. Ainsi, pour répondre aux besoins prévisionnels, «nous devrions produire presque deux (2) millions qx de pois chiches et de lentilles», estime le même responsable. Le secteur agricole devra alors porter les superficies consacrées aux légumineuses à 218 000 hectares (ha) contre 85 000 ha actuellement. Sur cette superficie, celle réservée aux lentilles et aux pois chiches devra passer de 30 000 ha à 170 000 ha dans le cadre de ce nouveau programme. La superficie actuelle (85 000 ha) affectée aux légumineuses permet de produire envi-

ron un million qx toutes espèces confondues (fèves, pois, haricots, pois chiches et lentilles), soit 35% des besoins du pays. Le plateau du Sersou, d'Aïn Temouchent, de Guelma et de Médéa sont les régions traditionnellement connues pour leur production de légumineuses.

Augmenter le soutien financier à la production de semences

Pour répondre aux besoins en semences qui sont appelés à augmenter par la mise en œuvre du programme de développement des légumineuses, le soutien financier à la production de la semence notamment de lentilles et de pois chiches doit être revu à la hausse. «Le programme national actuel de multiplication de semences ne suffit pas pour faire face à la demande qui sera générée par la mise en place du nouveau programme de production de légumineuses», fait savoir M. Zeghouane. C'est dans ce sens que la concrétisation de ce programme nécessite une augmentation de ce soutien de l'Etat à la production de semences afin d'encourager les agriculteurs à livrer la totalité de leur production aux établissements multiplicateurs de semences. Actuellement, l'Etat accorde une prime de collecte aux producteurs de semences de pois chiches et de lentilles, qui correspond à 35% du prix à la production. Le prix du quintal livré aux établissements multiplicateurs est fixé à 7 000 DA pour les pois chiches et à 6 000 DA pour les lentilles. Mais les producteurs jugent ce prix insuffisant et préfèrent, en conséquence, ne livrer

qu'une partie de leur semence aux établissements multiplicateurs dont celui de l'ITGC, liés par un contrat, et en réserver une autre partie pour la vendre sur le marché libre à un prix supérieur à celui fixé par l'Etat. «C'est pour cela que nous perdons beaucoup de quantités de la semence», explique M. Zeghouane qui soutient que des mesures attractives doivent être prises pour que la totalité de la production de la semence soit dirigée vers les établissements multiplicateurs. L'ITGC a entamé en 2016 la multiplication de la semence de pois chiches à gros grain, très prisés par les consommateurs, et dont cinq variétés devraient être mises à la disposition des agriculteurs durant les trois prochaines années. Par ailleurs, les pouvoirs publics misent sur la culture des légumineuses pour réduire les superficies agricoles laissées en jachère lesquelles sont de l'ordre de deux millions ha annuellement, soit l'équivalent de près de 60% de la superficie réservée à la culture céréalière (3,4 millions ha). Ainsi, la mise en place de ce nouveau programme de développement des légumineuses permettra de réduire une partie de cette superficie laissée en jachère, soit 150 000 ha: «C'est un gain énorme», estime M. Zeghouane. D'autant plus que sur le plan environnemental, les légumineuses contribuent à augmenter la biomasse et l'activité microbienne des sols, améliorant ainsi leur biodiversité. Ces plantes sont capables de convertir l'azote atmosphérique en des composés d'azote tout en améliorant la fertilité du sol.

Amel B.

Prix Le pétrole recule en Asie

LES COURS du pétrole poursuivaient leur chute en Asie hier. Vers 02h30 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en janvier, perdait 40 cents, à 45,66 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, également pour janvier, reculait de 41 cents, à 46,83 dollars. Vendredi à la clôture, le WTI a perdu 1,90 dollar à 46,06 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le Brent a terminé à 47,245 dollars à l'Intercontinental Exchange (ICE).

R.E.

Tindouf

La nouvelle station de déminéralisation entre en phase des essais début décembre

■ La nouvelle station de déminéralisation de l'eau de Tindouf, destinée à l'approvisionnement de la population en eau potable (AEP), est en voie de finalisation et entrera en phase des essais début décembre prochain, a-t-on appris de la représentation de l'Algérienne des eaux (ADE).



Ph. > D. R.

Par Ali T.

Les travaux de réalisation du réservoir principal de 5 000 m³ ont été achevés et il sera procédé, dans le

courant de cette semaine, au raccordement de la nouvelle station au réseau d'AEP, ce qui contraindra à une suspension de l'approvisionnement durant trois jours pour remplir le réservoir

depuis le camp de captage localisé dans la zone de Hassi-Abdallah (30 km de Tindouf), a indiqué le directeur de l'ADE de la wilaya, Ali Djebbouri. Les services concernés ont appelé les

citoyens, à travers des affichages au niveau des mosquées et sur les ondes de la radio locale, à prendre leurs dispositions durant la période de la coupure, en attendant leur approvisionnement en eau douce depuis la station de déminéralisation dans le cadre de cette période d'essai pouvant s'étaler jusqu'à deux années, conformément au cahier des charges, a-t-il fait savoir. Le projet, dont la réalisation a été confiée à un groupe algéro-émirati, dans le cadre d'une opération centralisée, viendra solutionner un problème qui a longtemps harassé les responsables du secteur, notamment l'ADE, en raison de la vétusté du réseau de distribution et de ses fréquentes obstructions du fait des dépôts de calcaires entraînés par la forte teneur en sel de l'eau, a-t-il expliqué. Dans le même contexte, les autorités de la wilaya ont trouvé un écho favorable à leur doléance d'accroître la capacité de la station en question de 10 000 à 15 000 m³/jour, avec la hausse

du débit de pompage à 40 litres/seconde à partir de trois forages de captage, selon la même source. Les habitants de Tindouf ont, du fait de la salinité de l'eau potable, fondé beaucoup d'espoirs sur la réalisation de ce projet lancé en juillet 2013, dont le suivi a été confié à un bureau d'étude, et l'accompagnement technique, sur une durée de 24 mois, à l'entreprise réalisatrice pour la formation des travailleurs à la gestion et la maintenance de l'ouvrage, avant de le remettre définitivement à l'ADE. Cette nouvelle station fonctionnera selon le système d'osmose inverse qui permettra d'éliminer les sels et minéraux de l'eau dont la population s'est longtemps plaint de la salinité atteignant des teneurs de 02 à 03 grammes/litre.

A.T./APS

Tizi-Ouzou

La production de miel en hausse de 40% comparativement à l'année dernière

La production de miel dans la wilaya de Tizi-Ouzou, durant la saison 2016, est en hausse de 40% comparativement à l'année dernière, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de services agricoles (DSA). Une quantité de 4 910 quintaux de miel a été produite cette saison grâce à un rendement de 8,8 kilos de miel par ruche, contre une production de 2 900 qx engrangée durant la campagne écoulée. Tarik Ben Abdelaziz, ingénieur en production animalière, chargé du petit élevage au niveau de la DSA, a indiqué à l'APS qu'une quantité de 4 910 qx de miel a été produite cette saison grâce à un rendement de 8,8 kilos de miel par ruche, contre une production de 2 900 qx récoltée durant la campagne écoulée. Cette quantité de miel produite, qui dépasse les 3 600 qx prévus par la DSA pour cette saison, a été réalisée par 4 600 apiculteurs qui disposent d'un patrimoine global de plus de 104 000 ruches pleines réparties à travers le territoire de la wilaya, et dont 60% sont desti-

nés à la production de miel, le reste (soit 40% du rucher) étant réservé pour l'élevage d'essaim, a-t-on indiqué de même source. La production «record» de cette année a été favorisée par des conditions climatiques optimales durant la période de floraison, ainsi que par l'augmentation du nombre de ruches destinées à la production de miel qui est passé d'environ 40% l'année dernière à 60% durant cette campagne apicole, a précisé Ben Abdelaziz qui a observé que conséquemment à cela, la production d'essaims a connu une baisse puisqu'elle est de 47 100 essaims cette année contre 52 900 la saison dernière. Des apiculteurs, rencontrés à la foire du miel ouverte samedi au centre culturel de Draâ Ben Khedda, organisée par l'Association des apiculteurs professionnels du Massif du Djurdjura, ont affirmé à l'APS que la production est «bonne» cette saison, notamment pour le miel de sainfoin, plante mellifère qui a bénéficié de conditions climatiques très favorables durant sa période de

floraison, selon eux. L'activité apicole a enregistré un essor ces 16 dernières années où la production de miel est passée de seulement 190 qx en 2000 à 4 910 qx cette année, selon un bilan communiqué par la DSA et qui précise que le nombre des ruches pleines est passé de 55 000 unités en 2000 à plus de 104 000 unités en 2016. En outre la pratique de la transhumance interne (entre les différentes localités de la wilaya) et inter wilayas a permis de varier la production et d'offrir au consommateur un large choix de miel. Au miel multifleurs ou de montagne, produits au début de l'activité, les apiculteurs proposent aujourd'hui des miels monofloraux dont celui de sainfoin, de chêne vert, de lavande, de romarin, produits localement, ou ceux d'agrumes, d'euphorbes, de jujubier, produits dans d'autres wilayas, a-t-on appris des participants à la foire du miel de Draâ Ben Khedda qui se poursuivra jusqu'au 3 décembre prochain.

Selma N.

Boumerdès

Distribution de 500 LPL fin 2016 à Khemis El Khechna

Quelque 500 logements publics locatifs (LPL) seront attribués à Khemis El Khechna (ouest de Boumerdès) avant la fin 2016, selon le wali. Lors d'une inspection du projet réalisé au lieu-dit Ben Dhenoune, au sud du chef-lieu de la commune de Khemis El Khechna, Abderahmane Madani Fouatih a fait savoir que ce quota de logements a été réalisé, au titre de la couverture de plus de 2 000 demandes, exprimées à travers cette commune, dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire et des chalets, installés dans la wilaya au lendemain du séisme du 21 mai 2003. Il est également prévu la distribution d'un autre lot de 220 logements promotionnels aidés (LPA), à la même date (fin 2016),

et la réception de 700 logements AADL en février 2017, selon le wali. Après avoir insisté sur l'impératif de parachèvement des travaux d'aménagements de ces projets, avant leur livraison dans leurs délais, le wali a instruit les parties concernées en vue de la relance «dans les plus brefs délais» du chantier de 200 unités LPA, dont les travaux sont à l'arrêt depuis 2015. Durant le premier trimestre 2017, la wilaya de Boumerdès a vu la réception de plus de 5 800 logements publics locatifs (LPL), sur un programme de 16 800 unités, actuellement, en chantier. Selon le directeur de l'OPGI, Moualhi Omar, la wilaya a bénéficié d'un programme global de plus de 40 000 LPL, dont 22 600 unités déjà réception-

nées. «Les programmes de réalisation de logements accusent un certain retard à Boumerdès, dû à différents facteurs liés essentiellement aux problèmes de manque de foncier constructible et à la lenteur des procédures de transfert des projets vers d'autres assiettes, entre autres», a-t-il ajouté. Entre 1999 et 2009, Boumerdès a bénéficié de près de 23 800 logements, ayant permis de porter le parc logement de la wilaya à 184 500 unités, contre 100 000 unités en 1999 et 139 000 en 2009, induisant, ainsi, une réduction du taux d'occupation par logement (TOL) à 6,13 en 2009, avec une prévision de 5,20 personnes par logement, à l'avenir, selon les prévisions des responsables du secteur.

Said F./Agences

Sidi Bel-Abbès Essais du tramway sur une distance de 3,5 km

DES ESSAIS sur le tramway de Sidi Bel-Abbès sur son premier tronçon de 3,5 km ont été lancés, a-t-on constaté. Les premiers essais ont été effectués sur le tronçon allant du poste de maintenance et arrivant à la gare de transport routier «Sogral», a indiqué le chef du projet du tramway, Laid Ziane. Ils se poursuivront à raison de huit heures par jour jusqu'à l'entrée en service du projet, prévue le 16 avril 2017, a-t-il ajouté. Ils toucheront la semaine prochaine une distance de 3,5 km, selon le même responsable qui a signalé que le taux d'avancement des travaux ont atteint 82%, affirmant que le projet sera livré dans les délais impartis. Les premiers essais visent à apporter des correctifs avant l'exploitation du tramway, a-t-il souligné. La mise en service du tramway de Sidi Bel-Abbès permettra d'atténuer la pression sur le plan de la circulation, de créer de nouveaux emplois, d'améliorer les conditions de vie du citoyen en facilitant son déplacement, nonobstant l'aspect écologique et esthétique que représente ce moyen de transport, a-t-on souligné. Les travaux de réalisation du tramway de Sidi Bel-Abbès s'étendant sur 14,5 km ont été lancés en août 2013 pour une enveloppe de 32,3 milliards DA. Ce projet offre 2 700 postes d'emploi.

R.R.

Exploitation illégale du phosphate du Sahara occidental

Des manifestants «battus» déposent plainte contre la police marocaine

■ Des Sahraouis ont déposé plainte contre la «brutalité policière» marocaine lors de manifestations pacifiques contre des compagnies qui importent des roches phosphatées du Sahara occidental, que l'occupant marocain exploite à ses fins, a indiqué l'Observatoire des ressources naturelles du Sahara occidental (WSRW).

Par Kamel L.

«Trois Sahraouis ont déposé une plainte contre la brutalité policière marocaine à la suite de manifestations contre des compagnies qui importent des roches phosphatées de leur pays, le Sahara occidental», a publié WSRW sur son site web. L'ONG a souligné avoir reçu trois plaintes distinctes de trois citoyens du Sahara Occidental, «contre des policiers marocains qui ont brutalement attaqué des Sahraouis ayant manifesté dans les rues pour dénoncer des compagnies telles que le producteur canadien d'engrais PotashCorp, Ravensdown de la Nouvelle-Zélande, Lifosa de la Lituanie et Incitec Pivot de l'Australie. Elle rappelle que le 16 novembre en cours, «une douzaine de Sahraouis en chômage et des proches d'anciens employés de l'usine de phosphate contrôlée par le Maroc dans le Sahara occidental occupé, Phosboucraa, ont organisé une manifestation de protestation devant le bureau du gouverneur d'El Aaiun». Les manifestants pacifiques «portaient des bannières et criaient des slogans qui accusent plusieurs importateurs internationaux de roches phosphatées du Sahara occidental, de ne pas respecter le droit international et de contribuer ainsi à l'exclusion des Sahraouis des possibilités d'emploi», est-il relevé. «Presque immédiatement, la police marocaine est intervenue pour disperser les manifestants. Trois de ces derniers, El Banbari Mohamed, Jeddna El Abidine et Hama Sbaai, ont affirmé avoir été battus», précise WSRW. Le 21 novembre, chacun des trois a présenté une plainte au tribunal local, «demandant au Procureur du roi marocain d'ouvrir une enquête sur la violence policière et de traduire les responsables

devant la justice», a ajouté l'ONG. L'observatoire chargé de l'exploitation illégale par le Maroc des ressources naturelles du Sahara occidental occupé avait déjà dénoncé, dans plusieurs rapports, les extractions et l'exportation illégales du phosphate par les autorités marocaines à partir des mines de Boukraa à 130 km d'El Aayoun, dans les territoires occupés du Sahara occidental. Dans son dernier rapport annuel, il avait affirmé que le Maroc avait empêché 167,8 millions de dollars des exportations illégales de 1,4 million de tonnes de phosphate sahraoui. En 2014 les exportations de ce minerai avaient atteint 2,1 millions de tonnes et généré 234 millions de dollars. Selon l'observatoire, 64,5% des volumes du phosphate sahraoui vendus à l'étranger ont été achetés par les deux entreprises canadiennes Potash Corporation and Agrium Inc. En achetant le phosphate produit au Sahara occidental, les entreprises



concernées se rendent complices de la violation des droits des Sahraouis et contribuent à

financer l'occupation, affirme l'observatoire. Il demande à ces entreprises de mettre fin à ce

commerce jusqu'à ce qu'une solution au conflit du Sahara occidental soit trouvée. K.L.

Tunisie

Les pourparlers sur les majorations salariales se soldent par un échec

Les pourparlers sur les majorations salariales qui ont eu lieu au siège de la Présidence du gouvernement à La Kasbah entre le gouvernement et l'Union générale Tunisienne du Travail (UGTT), se sont soldés par un échec. Chacune des deux parties s'étant campée sur ses positions, laissant ainsi présager une possible escalade lors de la période à venir. Du côté de la partie syndicale, la position est inchangée et nulle concession ne pourrait être accordée sur le versement de la majoration salariale à partir du mois de janvier 2017. En contrepartie, le gouvernement tient à ce que les majorations soient versées à partir du mois d'octobre 2017, proposant à ce titre d'échelonner les majorations couvrant les neuf premiers mois de 2017 à partir de l'année 2018. Au terme d'une réunion dédiée aux moyens de répliquer à l'intransigeance du gouvernement, la commission administrative nationale de l'UGTT a décidé la grève dans la fonction

publique à partir du 8 décembre prochain en cas de non-application de l'accord sur les majorations salariales. Pour le secteur privé, la commission administrative a décidé également la grève générale, préférant confier le soin de fixer sa date au groupement du secteur privé, a-t-on appris d'un communiqué publié sur le site officiel de l'UGTT.

Le pays abritera le 18^e sommet de l'OIF en 2020

Les pays participants au 16^e Sommet de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) à Antananarivo, capitale de Madagascar, ont choisi à l'unanimité, la Tunisie pour abriter le 18^e sommet de l'organisation prévu en 2020, indique un communiqué du ministère tunisien des Affaires étrangères. «Le 18^e sommet de l'OIF coïncide avec la célébration du 50^e anniversaire de l'Organisation», précise le communiqué rap-

porté par l'agence TAP. En effet, l'ancien leader Habib Bourguiba fût, le 20 mars 1970, à Niamey (Niger), l'un des fondateurs de l'agence de coopération culturelle et technique (ACCT), future OIF, rappelle le communiqué. Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères et président de la délégation tunisienne au 16^e sommet de l'OIF à Madagascar, Sabri Bachtobji a souligné que la Tunisie, qui aura l'honneur d'abriter le 20^e sommet de l'Organisation, «s'engage à faire réussir cette échéance en hommage à la mémoire du leader Habib Bourguiba qui a cru en les valeurs de la démocratie, des principes des droits de l'homme, de solidarité et de diversité culturelle que l'OIF œuvre à promouvoir». Les vingt chefs d'Etat et de gouvernement présents au Sommet de la francophonie d'Antananarivo ont désigné l'Arménie comme pays hôte du 17^e sommet qui aura lieu en 2018.

K. L.

Mauritanie

Crise alimentaire chez les réfugiés maliens

La situation des réfugiés maliens qui ont fui les exactions des groupes terroristes et de certaines populations locales est préoccupante. Ceux-ci sont confrontés à une crise alimentaire. Pour assurer leur survie sur une période de six mois, le Programme alimentaire mondial (PAM) appelle à la mobilisation de 17 millions de dollars. Pour Jean-Noel Gentile représentant du PAM en Mauritanie ces 17 millions de dollars seront indispensables pour subvenir aux besoins de base de 42.000 réfugiés confrontés à un manque cruel de nourriture dû à la baisse des contributions des donateurs. «Le PAM continue à subvenir aux besoins de

base de 42 000 réfugiés du camp de M'Bera, mais avec une diminution des rations distribuées à cause de la baisse des contributions des donateurs», a-t-il affirmé. Le responsable du PAM estime que pour permettre à ces populations de continuer à survivre notamment sur les 6 premiers mois de l'année 2017, les financements doivent arriver le plus vite possible. Jean-Noel Gentile a expliqué que les besoins du PAM-Mauritanie pour l'année 2017 se chiffrent à 27 millions de dollars destinés aux réfugiés et aux populations locales vulnérables. A cela s'ajoutent 4 autres millions de dollars pour assurer le fonctionnement des cantines

scolaires de la Mauritanie.

Le nombre des réfugiés augmente, celui des besoins aussi...

La Mauritanie continue d'accueillir de nouveaux réfugiés maliens. 3 000 nouveaux réfugiés sont venus depuis septembre dernier s'ajouter à la population du camp des réfugiés de M'Bera, selon François Renaud, représentant du Haut-commissariat aux réfugiés (HCR) en Mauritanie. En 2012, la Mauritanie avait accueilli quelques 100 000 réfugiés venus du Mali, qui ont fui en raison de la crise

dans le nord. 20 000 d'entre eux ont rejoint leur pays, en 2014 et 2015 dans le cadre d'une opération de rapatriement volontaire conjointement supervisée par le HCR et les autorités mauritaniennes, selon les chiffres officiels. 42 867 réfugiés maliens, dont 23 623 mineurs, 11 382 femmes et 7 862 hommes sont actuellement présents dans le camp de M'Bera. Le Japon est l'un des principaux bailleurs de fonds du PAM et du HCR. Hissatsugu Shimizu, l'ambassadeur du Japon en Mauritanie a estimé cette aide à 53,3 millions de dollars sur les 4 dernières années.

Faiza O./APS



Irak

Recherche jihadistes au milieu des civils fuyant Mossoul

■ «*Tout le monde à Mossoul sait qui sont les terroristes*»: le lieutenant Ali fait partie d'une équipe des forces spéciales irakiennes chargées de démasquer les jihadistes dans le flot de civils fuyant les combats.

Dans un petit local bordant l'autoroute battue par les vents qui mène à Mossoul, un confrère d'Ali examine attentivement une pile de cartes d'identité. Devant la porte, six hommes en jogging attendent. Ils font partie du dernier convoi de civils en provenance de la grande métropole du nord de l'Irak.

Portable vissé sur l'oreille, le soldat égrène leur nom et attend la réponse de son interlocuteur à l'autre bout de la ligne avant de rendre une à une les pièces d'identité à leur propriétaire, libres de s'en aller.

Au final, un seul homme reste dans la pièce. Après avoir répété son nom plusieurs fois au téléphone, l'officier l'attrape et le traîne dans une cellule improvisée, au fond de cette ancienne échoppe reconvertie en poste de contrôle. Les autorités ne four-



Ph. > D. R.

nissent aucun chiffre officiel sur le nombre de personnes arrêtées par les différentes composantes des forces irakiennes -- armée, forces spéciales, police et peshmergas kurdes. Mais d'après le lieutenant Ali -- non autorisé à donner son nom de famille -- environ 5% des hommes qui fuient Mossoul finissent en prison, soupçonnés de collaboration avec l'EI. Depuis le début de l'offensive le 17 octobre, près de 73 000 personnes ont quitté la ville, qui compte plus d'un million d'habitants, selon l'ONU. Pour séparer le bon grain de l'ivraie, l'équipe d'Ali dispose d'une base de données rassemblant des renseignements provenant de plusieurs

sources: services d'espionnage occidentaux, vieux registres et témoignages d'habitants de Mossoul qui ont vécu sous le régime des extrémistes.

«*Les gens nous donnent des informations parce qu'ils ont souffert pendant les deux ans et demi de règne de Daech*» explique-t-il, en utilisant l'acronyme arabe de l'EI.

A leur arrivée pourtant en juin 2014, les jihadistes avaient été accueillis sans hostilité par une partie de la communauté sunnite, majoritaire à Mossoul, qui s'est sentie «*maltraitée*» par les chiites au pouvoir. Couvert de poussière après une longue marche depuis la ville assiégée, Dhieaa Zouhair récupère sa

carte d'identité avec soulagement, avant de rejoindre sa famille. «*Je n'étais pas inquiet, je n'ai rien à voir avec l'EI*», assure-t-il. «*Les forces irakiennes ont un très bon service de renseignement*». D'autres, pourtant, dénoncent des erreurs et des abus. Dans le camp de déplacés de Khazir, Oum Yamen (un pseudonyme attribué à sa demande) montre une note qu'elle a reçue de son mari ce matin: «*Je vais bien et je*

suis en bonne santé. Je suis en prison», a-t-il griffonné sur un papier à en-tête de la Croix Rouge internationale. C'est la première fois qu'elle a de ses nouvelles depuis son arrestation il y a trois semaines par les soldats kurdes, alors qu'ils quittaient tous deux leur village près de Mossoul. Accusé d'avoir travaillé avec l'EI, il est détenu par le service de renseignement kurde dans un district voisin. Sa femme le jure: il n'était qu'un simple employé dans un groupe énergétique local et n'a rien à se reprocher. Pour elle, son mari a été victime d'une dénonciation calomnieuse, car certains dans le village ne les aimaient pas.

«*C'est une injustice, il n'a rien fait de mal, il faisait juste son travail*», se lamente-t-elle. «*Je ne comprends pas ce qui se passe*».

Depuis le début de l'offensive à Mossoul, l'ONG Amnesty international a dénoncé à plusieurs reprises la torture, les exécutions et arrestations arbitraires de «*milliers*» de civils fuyant les zones tenues par l'EI par les forces de sécurité et les milices irakiennes.

Corée du Nord

Pyongyang pleure en Castro un «camarade» lointain

La Corée du Nord a entamé trois jours de deuil hier en hommage à Fidel Castro, un «*ami proche*» et fidèle allié dans la lutte contre l'agresseur américain. Les drapeaux ont été mis en berne en l'honneur du «*père de la révolution*» cubain décédé vendredi à 90 ans, malgré des relations plus chaleureuses dans la rhétorique que dans la réalité.

Dans le métro de Pyongyang, des passagers étaient rassemblés autour d'une vitrine contenant une nécrologie publiée par Rodong Sinmun, le journal du parti unique au pouvoir.

Le texte est accompagné d'une photo montrant un Fidel Castro barbu en uniforme militaire et rappelle une visite du dirigeant cubain en 1986, durant laquelle il avait rencontré le père fondateur de la Corée du Nord Kim Il-Sung.

Le leader cubain avait été honoré du titre de «*héros de la RPDC*», nom officiel de la Corée du Nord, en récompense de ses efforts pour renforcer les relations bilatérales et «*lutter aux avant-postes de la lutte anti-américaine et anti-impérialiste*».

Kim Hong-Chol, 76 ans, chercheur en littérature retraité de

Pyongyang, se «*rappelle clairement*» de cette visite. «*C'était un grand révolutionnaire. Jusqu'à la dernière minute, il a soutenu et défendu notre révolution et a combattu fougueusement pour l'indépendance anti-impérialiste et contre l'Amérique*», dit M. Kim à l'AFP.

Interrogé sur le rétablissement historique des relations entre Cuba et les États-Unis l'année dernière, M. Kim juge que La Havane a agi «*de manière tactique pour le bénéfice révolutionnaire de Cuba*».

Les Nord-Coréens n'expriment souvent que le point de vue officiel devant la presse étrangère. Le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un a adressé un message de condoléances à l'annonce de la mort du «*Comandante*», évoquant un «*ami proche et un camarade*». Une délégation nord-coréenne est partie pour La Havane hier. L'unique visite de Castro en Corée du Nord a eu lieu des dizaines d'années après la révolution cubaine et l'arrivée au pouvoir de Kim Il-Sung, reflétant l'écart culturel, géographique et souvent idéologique entre deux pays qu'une haine partagée

envers les États-Unis ne pouvait combler entièrement.

Ni Kim Il-Sung, ni son fils et successeur Kim Jong-Il --qui avait peur de prendre l'avion-- ne se sont rendus à Cuba. Dans les années 1970, La Havane et Pyongyang étaient rivaux au sein du Mouvement des non-alignés, Castro penchait du côté de Moscou tandis que Kim Il-Sung conservait la même distance envers l'URSS et la Chine pour jouer les deux poids lourds communistes l'un contre l'autre.

Lorsqu'il avait participé à un sommet des Non-Alignés en 2003 en Malaisie, Castro avait fait halte en Chine, au Japon et au Vietnam, mais pas en Corée du Nord.

Malgré tout, les deux pays étaient alliés et Cuba était l'un des rares pays prêts à ignorer les sanctions internationales infligées au Nord à cause de son programme nucléaire.

En 2013, le Panama avait arraisonné un bateau nord-coréen qui transportait une cargaison non déclarée d'armes cubaines de l'ère soviétique et d'avions de chasse, dissimulés sous des tonnes de sacs de sucre.



Points chauds

Confiance

Par Fouzia Mahmoudi

Certains commentateurs politiques, et surtout certains soutiens de François Fillon, avaient dès la semaine dernière, au soir du premier tour des primaires de la droite et du centre, conseillé à Alain Juppé de concéder la victoire à son adversaire et de renoncer à un second tour qui ne ferait que confirmer ces résultats inutilement embarrassants pour le maire de Bordeaux. Cela aurait surtout permis à Juppé de choisir sa sortie et de commencer dès ce soir-là à rassembler la droite autour de Fillon. Mais le Premier ministre de Jacques Chirac a choisi de «*continuer le combat*» en espérant peut-être que les électeurs du centre et de gauche se mobilisent pour lui permettre d'arracher une victoire à son adversaire. Mais les espérances de Juppé et de son camp ont été sévèrement déçues dimanche soir alors que les scores séparant les deux hommes donnaient à Fillon une avance irréaliste. Ainsi, l'ancien chef du gouvernement de Nicolas Sarkozy a gagné avec un score de 65,5% des suffrages. Pas un score de dictateur mais presque. Cela laisse surtout 35,5% des suffrages à Alain Juppé qui n'arrive à grappiller que quelques points, comparé à la semaine dernière. Pourtant, on ne pourra pas l'accuser d'avoir essayer. En effet, il aura passé la semaine à attaquer de toutes parts son adversaire usant d'une offensive brutale et donnant tout son sens à sa phrase prononcée au soir du premier tour: «*le combat continue*». Mais Juppé le «*combatif*» n'aura pas plus séduit que Juppé le «*trop confiant*». Il a passé effectivement la majorité des derniers mois à se construire une stature présidentielle et à refusé de trop s'investir durant les débats préférant garder de la hauteur. Durant ces mêmes débats, Fillon lui a présenté son programme, détaillé ses idées, et déroulé son argumentaire. Il s'est dévoilé aux Français qui continuaient à ne pas trop le connaître. Il a tiré tout ce qu'il a pu de ces opportunités pour tendre la main aux électeurs alors que Juppé est resté en retrait, trop sûr de lui et de sa popularité. Surtout, il a construit l'ensemble de sa campagne comme une bataille contre Sarkozy ignorant, méprisant même les «*petits*» candidats, dont bien entendu, pensait-il alors, Fillon faisait partie. Aujourd'hui, Juppé fait déjà partie du passé alors que tous ont les yeux fixés sur la nouvelle voix de la droite. La voix qui devra réussir en mai 2017 à vaincre la gauche et l'extrême droite pour conquérir l'Élysée. Mais il peut dès à présent se targuer d'avoir avec lui deux tiers des quatre millions de voix qui ont voté pour lui lors des primaires et cela pour débiter une campagne présidentielle, ce n'est pas rien.

F. M.



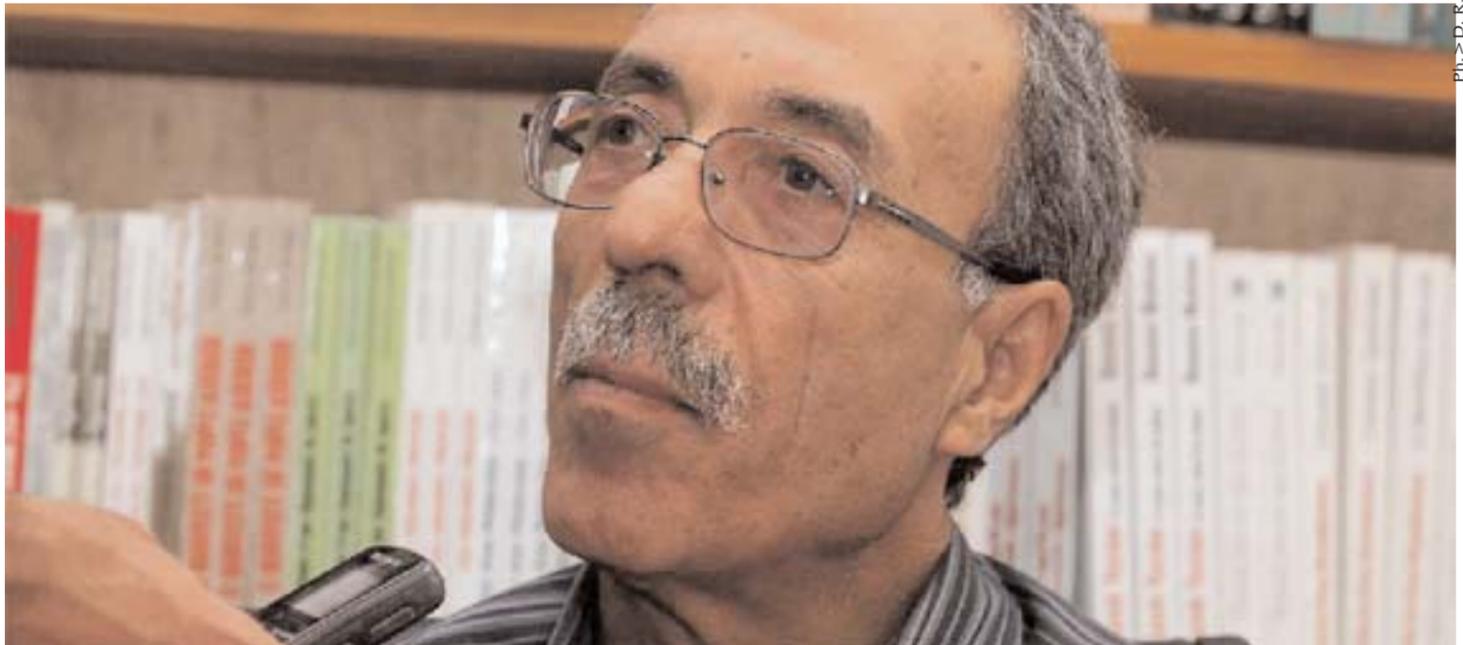
Littérature

Mohamed Sari publie «Hikyat Asfar», un récit de voyages

■ Le romancier algérien Mohamed Sari publie «Hikyat Asfar», un recueil de textes en langue arabe consacré à ses souvenirs de voyages et ses expériences humaines dans plusieurs pays du monde.

Par Adéla S.

Dans ce livre de 258 pages, édité par l'Anep (Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité), Mohamed Sari évoque ses années d'enfance à Cherchell et ses pérégrinations de jeunesse en Europe et dans des pays arabes à travers des textes aussi joliment écrits que simplement construits. Du récit du premier «exil forcé» de toute sa famille durant la guerre de Libération, en passant par les voyages en France, en Egypte ou encore au Maroc, l'écrivain multiplie les destinations pour évoquer des contextes politiques des années 1970-1980, des rencontres avec intellectuels exilés ou persécutés dans leurs pays, mais aussi des fléaux sociaux comme la corruption et la pauvreté. Ces récits offrent ainsi l'occasion à Sari de parler de sa «prise de conscience» de la «persécution d'intellectuels arabes de gauche» qu'il a rencontrés à Paris, ou encore de la «sauvage-



rie» du régime au Maroc à l'égard des opposants marocains et des militants sahraouis, une réalité que l'auteur découvre lors d'un voyage à Casablanca à la fin des années 1980. Mohamed Sari

brosse également, dans ses textes, des portraits d'hommes (universitaires, candidats à l'émigration clandestine, etc) aux destins brisés rencontrés lors de voyages à travers l'Algérie. Ces

souvenirs algériens sont aussi l'occasion pour l'auteur de livrer son analyse sur l'état et l'évolution de la société algérienne depuis l'indépendance. Né en 1958, Mohamed Sari est l'auteur

depuis les années 1980 de romans en langues arabe et française. Il a également traduit vers l'arabe des œuvres d'écrivains algériens comme Yasmina Khadra et Maïssa Bey. **A. S./APS**

Ouargla

La littérature pour enfant, thème du 3^e festival du livre et de la littérature

La littérature pour enfant sera au cœur des activités du troisième festival international du livre, de la littérature et de la poésie, prévue du 5 au 8 décembre prochain à Ouargla, a-t-on appris dimanche auprès des organisateurs. Les lumières seront braquées, tout au long de ce festival, sur la situation de la littérature

enfantine dans le monde arabe, et en Algérie en particulier, afin de déterminer son degré de réponse aux besoins éducatifs et culturels de l'enfant dans le monde arabe, a estimé le président du festival, Mokhtar Kermida. Les participants procéderont à une évaluation de la situation de la littérature destinée à l'enfant et du rôle

des institutions de la société civile opérant dans ce champ culturel et de leur niveau de contribution à sa promotion, en plus d'exposer des expériences dans ce genre littéraire, a-t-il indiqué. Des communications sur des thèmes afférents seront présentées par des hommes de lettres et des enseignants universitaires

d'Algérie et d'autres pays arabes, à l'instar de la Tunisie, la Jordanie et l'Egypte, en plus de s'intéresser à la littérature enfantine dans le livre scolaire de français, a-t-il précisé. Le même thème de littérature pour enfant focalisera aussi une large partie du salon du livre devant être mis sur pied, en parallèle à ce festival,

selon le même responsable. Une trentaine de maisons d'édition, algériennes et étrangères, ont confirmé leur participation à ce salon qui exposera également des titres relevant de divers champs de la science et du savoir, a fait savoir M.Kermida en annonçant, par ailleurs, des joutes poétiques avec la participation de plusieurs poètes dans le genre Façih (classique), algériens et étrangers. Le commissariat de ce festival annonce avoir procédé, sur un autre plan, au recueil des différentes œuvres littéraires et contributions intellectuelles présentées lors des précédentes éditions du festival et qui seront mises à la disposition des chercheurs et autres personnes intéressées. **Samah G.**

Alger

La cantatrice Aurélie Loilier et la pianiste Qiaochu Li animent un concert

La cantatrice française Aurélie Loilier et la pianiste chinoise Qiaochu Li ont animé samedi soir à Alger un concert de musique lyrique dédié à l'opéra romantique du XIX^e siècle, devant un public nombreux et recueilli. Présenté à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, le récital, intitulé «Les grandes héroïnes romantiques», invite à méditer le génie créatif des grands compositeurs du XIX^e siècle et apprécier le talent et la virtuosité du duo de musiciennes. Aurélie Loilier, soprano à la voix cristalline, qui prend du volume dans la force d'interprétation et Qiaochu Li au jeu époustoufflant de maîtrise, de technique et de dextérité, ont embarqué, 75mn durant, les spectateurs dans un voyage onirique regroupant les œuvres de grands compositeurs d'opéras universels. Les deux artistes ont brillamment rendu une dizaine d'œuvres alignant entre autres extraits d'opéras : «Norma-Casta Diva» de Vincenzo Bellini (1801-1835), «Carmen-Habanera» de Georges Bizet (1838-1875) et «Roméo et Juliette-Ah ! Je veux vivre dans le rêve» de Charles Gounod (1818-1893). D'autres pièces marquées de douceur et de

beauté mélodique, dont «Rusalka-Mesicku» de Antonin Dvorak (1841-1904) et «La Bohème, Musetta-Quando Men Vo» de Giacomo Puccini (1858-1924), ont permis au public d'apprécier et de vivre pleinement le romantisme du XIX^e siècle. Dans un élan lyrique de haute facture, les pièces interprétées racontent l'amour, la gloire, la mélancolie, la joie, le rêve, la tristesse ou encore la vie, soutenues par des musiques aux variations multiples et aux couleurs esthétiques. Qiaochu Li, interprétant en solo les œuvres, «Valse Opus 64 No 2 et No 1» de Frédéric Chopin (1810-1849) et «L'Isle joyeuse» de Claude Debussy (1862-1918) a brillé de virtuosité, étalant son savoir faire, dans un exercice aux exigences aigues, devant un public conquis qui l'a longtemps applaudie. La cantatrice a conclu avec «La Traviata, Violetta-Sempre Libera» de Giuseppe Verdi (1813-1901), invitant l'assistance à reprendre en chœur le refrain avec elle, dans des atmosphères empreintes de joie et de convivialité. Le duo, époustoufflant de technique et de maîtrise, a donné, dans une ambiance relevée, du

plaisir à l'assistance qui a pris part au voyage dans un silence religieux imposé par la solennité du moment. La cantatrice Aurélie Loilier, à la voix empreinte d'un puissant vibrato et d'une tessiture large a fait montre de toute l'étendue de son talent, entraînant Qiaochu Li, au doigté magique, dans les nuances d'un exercice difficile, mettant en valeur toute l'expérience et le professionnalisme du duo qui a brillamment marqué son «premier passage en Algérie». «Nous sommes très heureuses et honorées de nous produire à Alger dans ce lieu prestigieux et devant ce merveilleux public», a déclaré Aurélie Loilier. En présence du secrétaire général du Conseil d'Etat, de l'ambassadeur de France en Algérie et du directeur de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, le public a vécu chaque instant du récital dans la délectation, applaudissant longtemps les artistes à l'issue de chaque pièce interprétée. Le concert lyrique «Les grandes héroïnes romantiques» est organisé par l'Office national de la Culture et de l'Information (Onci), en collaboration avec la Télévision et la Radio algériennes. **Racim C.**

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Opéra d'Alger (Ouled Fayet)

Du 30 novembre au 4 décembre :

Festival International de musique symphonique.

Salle Ibn Khaldoun Alger
Du 18 novembre jusqu'au 1^{er} décembre :

Projection du film «Inferno», l'adaptation de l'œuvre de Dan Brown («Da Vinci Code»), «Anges et Démons».

Musée national du Bardo
Jusqu'à la fin de l'année :
Exposition «L'Algérie dans la préhistoire. Recherches et découvertes récentes».

Coup-franc direct

Des centres de formation en urgence

Par Mahfoud M.

Le président de la FAF ne pourra plus se dérober et dire qu'il n'est pas censé s'en occuper. Bien au contraire, il devra assumer ses responsabilités avec ces scandales qui secouent les championnats des Ligues I et II. Raouraoua devra prouver qu'il n'est pas le président de l'EN et se tourner vers le championnat national pour trouver des solutions urgentes. Des joueurs de plus en plus nombreux à consommer du cannabis et autres produits interdits, des sommes faramineuses qui circulent et une moralité de plus en plus chaotique. L'émergence de centres de formation devrait être une urgence maintenant pour apprendre aux joueurs les véritables valeurs qu'ils devront véhiculer une fois devenus professionnels. Cela urge et les responsables de la balle ronde nationale ne doivent pas trouver de faux-fuyants. Où sont les projets de centres de formation qui devaient être créés pour les clubs professionnels ? Ils sont plus que jamais demandés maintenant, au risque de voir le football national s'effondrer. On ne peut pas continuer de la sorte et fermer les yeux avec tout ce qui se passe et ces joueurs qui font honte au pays, d'autant que tout est véhiculé aujourd'hui sur les réseaux sociaux et autres médias et l'information se propage comme une traînée de poudre sur le plan international.

M. M.

USM Alger

Benyahia sera au repos

LE DÉFENSEUR central de l'USM Alger, Mohamed Benyahia, blessé à une cheville jeudi dernier en 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie contre le NT Souf (victoire 2-0), sera mis «au repos pendant deux à trois jours», a annoncé dimanche la direction des Rouge et Noir. «Blessé à l'échauffement, juste avant les 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie contre le NT Souf, Benyahia a passé une échographie dimanche matin. Il souffre d'une entorse de premier degré à une cheville et le staff médical lui a prescrit deux à trois jours de repos», a indiqué la direction du club champion d'Algérie en titre dans un communiqué. L'USMA, actuel leader de la Ligue 1 Mobilis avec 23 points, jouera le jeudi 1^{er} décembre en déplacement chez l'USM Bel-Abbès (8^e). Un match comptant pour la 13^e journée et pour lequel Benyahia reste incertain, car ne devant reprendre les entraînements que lundi ou mardi. La séance de reprise, effectuée dimanche matin au stade Omar-Hamadi de Bologhine, a été marquée par la présence de quatre joueurs de la catégorie «réserve» ayant été convoqués en seniors par le coach Paul Put. Il s'agit du gardien Ouamrane, du latéral gauche Hamra, du milieu de terrain Yaïche et du meneur de jeu Bengrina. Yaïche et Bengrina sont des habitués de l'équipe première, puisque le staff technique «seniors» fait souvent appel à eux, au moment où le portier Ouamrane a honoré sa première convocation en équipe fanion. Pour sa part, le latéral gauche Hamra avait fait partie de la liste des 18 joueurs, ayant obtenu jeudi dernier la qualification aux 16^{es} de finale de la coupe d'Algérie, en battant le Nadi Tadamon Souf par deux buts à zéro. Le staff technique des Rouge et Noir fait souvent appel à des jeunes du cru, pour les récompenser des efforts qu'ils fournissent avec leurs catégories respectives.

Championnats d'Afrique d'haltérophilie

Trois cadets et deux juniors pour défendre les chances de l'Algérie

TROIS haltérophiles cadets et deux juniors défendront les couleurs nationales lors des championnats d'Afrique (garçons et filles) des deux catégories, prévus au Caire du 8 au 12 décembre, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH). Prévu en septembre dernier en Algérie, ce rendez-vous n'avait pu se tenir en raison des difficultés financières rencontrées par la FAH durant cette période. «Devant l'obligation d'organiser ces championnats avant la fin de l'année 2016, la Confédération africaine d'haltérophilie (CAH) a dû les transférer en Egypte», a indiqué le directeur des équipes nationales (DEN), Mohamed Bouabache. Ce changement de lieu a obligé la FAH à réduire la participation algérienne à cinq athlètes seulement, soit «les mieux préparés» par rapport aux autres, a ajouté le même responsable. Les objectifs de cette participation ont été revus à la

baisse, du fait qu'entre le mois de septembre et novembre, les athlètes sont restés pratiquement inactifs, l'instance africaine ayant tardé à annoncer le nouveau pays organisateur.

Club Africain

Benothmane ouvre son compteur

L'ATTAQUANT international junior algérien, Mansour Benothmane a réussi ses débuts avec le Club Africain, en marquant un but important lors de la victoire de son équipe contre Hammam-Lif (2-0) pour le compte de la 8^e journée du championnat tunisien. Benothmane a débuté ce match sur le banc avant de remplacer l'international tunisien Abdelkader Oueslati en toute fin de partie, alors que le score était encore d'un but à zéro. Mais l'Algérien a été décisif, en scellant la victoire de son équipe (2-0) immédiatement après son entrée en jeu, sur une passe décisive de son compatriote Ibrahim Chenihi. Formé à l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne), Benothmane a rejoint le Club Africain pendant le dernier mercato estival, contre le gré de son ancien employeur, Hacem Hamar qui a fait des pieds et des mains pour le faire revenir dans les Hauts-Plateaux. Une contestation acharnée de la direction sétifienne a retardé la qualification du jeune international algérien chez le Club Africain, mais ce dernier a fini par avoir gain de cause. Avec cette nouvelle victoire, le Club Africain consolide sa première place en tête du groupe «B» avec 19 points. L'Etoile sportive du Sahel domine le groupe «A» avec autant de points.

CAN de handball Dames

Les Vertes pour une renaissance

La sélection féminine algérienne de hand-ball sera au rendez-vous à partir d'aujourd'hui avec la Coupe d'Afrique des Nations dames qui se déroule du 28 novembre au 7 décembre en Angola. Il faut savoir que cette sélection était en hibernation depuis deux ans, après un passage à vide qui a longtemps duré.

La sélection féminine face à ses responsabilités



Par Mahfoud M.

Décidant de relancer cette équipe, la FAHB avait confié la direction technique à Zoheïr Guernane qui est épaulé par un Franco-Bosnien, Semir Zuzo, dont ce sera le premier tournoi africain. Dans un premier temps, le staff technique avait fait appel à de jeunes joueuses issues de la sélection des -20 ans, mais voyant que celles-ci manquaient d'expérience, le staff les a renforcées avec des professionnelles évoluant surtout dans le championnat français. Il s'agira pour cette nouvelle équipe de donner une bonne image de la petite balle féminine, qui était autrefois performante, et qui avait même atteint la finale de la CAN à une certaine époque. C'était en 1996 à Cotonou (Bénin) face à la Côte d'Ivoire (35-19). Sinon, l'EN Dames avait aussi terminé

quatre fois sur le podium. Avec ce retrait de deux ans, il est clair que la mission ne sera pas facile pour les filles de Zoheïr Guernane, surtout qu'elle sont tombées sur des adversaires coriaces, notamment le Congo, la Guinée et la Tunisie (tenante du titre). Elle débutera face au Congo le 29 novembre, avant d'affronter la Guinée le 1^{er} décembre) et de terminer face à la Tunisie le 2 décembre, dans un derby explosif. Les Vertes devront au moins remporter deux matchs si elles souhaitent

passer au second tour et ensuite tenter d'aller le plus loin possible, même si les autres formations ne seront pas faciles à manier. Il faut savoir que la préparation a été insuffisante avec deux stages effectués respectivement au Portugal et en France et qui ne n'ont pas suffi pour régler les automatismes. Malgré cela, le coach Guernane pense que les joueuses sont prêtes à se donner à fond et tenter d'aller le plus loin possible dans cette compétition.

M. M.

MO Béjaïa

Les Crabes souffrent

LE MO BÉJAÏA (Ligue 1 algérienne de football) continue de manger son pain noir, enchaînant samedi son dixième match sans victoire, toutes compétitions confondues, après son élimination en 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie par le NA Hussein-Dey (1-0). Les jours se suivent et se ressemblent pour les Crabes qui se trouvent désormais en pleine période de crise, le club étant plus que jamais menacé par le spectre de la relégation avec une position de lanterne rouge. Le MOB qui s'est permis le luxe d'atteindre la finale de la Coupe de la Confédération africaine (CAF) pour sa première participation internationale de son histoire, devra se remettre en question pour éviter une suite de saison chaotique. L'équipe n'a plus goûté à la victoire depuis la rencontre face au CR Belouizdad (1-0) disputée le 8 octobre dernier en mise à jour de la 4^e journée du championnat. Depuis, le club de la vallée de la Soummam enchaîne les échecs, avec un triste bilan de cinq défaites et cinq matchs nuls dont trois en Coupe de la Confédération. Le départ de l'entraîneur Nacer Sendjak, remplacé par Youcef Bouzidi, pourrait permettre au MOB d'amorcer enfin son départ, lui qui avait l'habitude de jouer les premiers rôles en championnat depuis son accession en 2013. Côté administratif, la destitution du président Zahir Attia, remplacé par Farid Hassissen lors de l'assemblée générale des actionnaires du club, est venue confirmer le malaise dans lequel se trouve le MOB, puisque ce changement a enfoncé davantage le club dans la crise. Au milieu de ce chaos, les joueurs, dont la plupart n'ont pas été régularisés financièrement, continuent de défendre les couleurs de l'équipe en espérant que les nouveaux responsables réagissent avant qu'il ne soit trop tard. Avec une dernière place au classement (7 points), le MOB doit impérativement réussir son opération de remontée lors des trois matchs en retard qu'il doit livrer, à commencer par la réception du MC Alger mardi à Sétif, en mise à jour de la 8^e journée.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Wilaya de Tizi Ouzou

Une vingtaine de salles de soins fermées

AU MOINS 23 salles de soins de proximité réparties sur différents villages de la wilaya de Tizi Ouzou sont fermées momentanément en attendant leur réhabilitation et/ou leur dotation de personnel paramédical, a-t-on appris, hier, du chef de service de la prévention au niveau de la Direction de la santé et de la population.

Les raisons de la fermeture de ces structures sont liées à la dégradation des locaux, pour certaines d'entre elles, ou le départ à la retraite de l'infirmier qui assure les activités de soins pour d'autres, a déclaré le docteur Azzeddine Astouati.

Pour le seul Etablissement public de santé de proximité (EPSP) de Ouaguenoun, qui compte 40 salles de soins, sept n'assurent plus le service de soins ou de consultations médicales au profit des populations rurales en raison ou de la dégradation des locaux ou du départ à la retraite de l'infirmier, a-t-il précisé.

Au niveau de l'EPSP de Boghni duquel dépendent 56 unités, six sont fermées en attendant leur réhabilitation par les services des Assemblées populaires communales (APC) desquelles elles dépendent ou l'affectation d'un infirmier par la Direction de la santé et de la population, a-t-il signalé. Trois autres structures ont subi le même sort au niveau de l'EPSP des Ouacifs qui renferme 39 salles de soins et cinq autres pour le secteur d'Azazga qui gère 52 unités, a-t-il fait savoir, tout en évoquant deux autres cas de mise à l'arrêt concernant la région de Draâ Ben Khedda où 49 salles sont implantées et ce, pour des motifs similaires. Les seuls EPSP qui ne comptent pas de structures fermées sont ceux d'Azeffoun (17 salles) et Larbaâ Nath Iraten (26 salles), a-t-il affirmé, soulignant que les chiffres ne sont pas connus pour le dernier établissement de la wilaya relevant de la daïra d'Iferhounène. D'Estouati a assuré que la Direction de la santé et de la population a la charge de doter les 279 salles de soins existantes au niveau de la wilaya en moyens humains et matériels, y compris les produits médicaux, tandis que la réhabilitation et les travaux de mise à niveau sont pris en charge par les municipalités. En octobre dernier, une première vague d'infirmiers a été affectée aux EPSP en vue de les répartir sur les salles fermées pour absence de personnel médical, a-t-il soutenu, ajoutant qu'en plus de l'activité de soins, les établissements les plus reculés sont dotés d'un médecin généraliste permanent, tandis que dans d'autres des passages à raison de deux fois par semaine sont prévus dans l'objectif de rapprocher les consultations du citoyen.

Une règle qui n'est pas toujours respectée au niveau de certains EPSP où les consultations médicales se font uniquement au niveau des polycliniques tandis que les salles de soins se contentent d'assurer le service minimum comme le changement de pansement et la prise de tension artérielle, a-t-on signalé au niveau de certaines localités comme Boudjima dépendant de l'EPSP de Ouaguenoun.

A ce sujet, le chef de service de la prévention a déclaré que des équipes de la DSP effectuent des sorties d'inspection sur le terrain pour s'assurer du bon fonctionnement des établissements de santé publique, notamment les salles de soins. Des sanctions sont prises à l'encontre des directeurs des EPSP en cas de mauvaise gestion et de dépassements, a-t-il souligné.

Ghani C./APS

FUMER EN PUBLIC SERA PASSIBLE
D'UNE AMENDE DE 5000 DA



Loumis

Djalou@hotmail.com

Transports

La voie ferrée Tizi-Ouzou-Thénia opérationnelle au prochain semestre

■ Le directeur des transports de la wilaya de Tizi Ouzou, Samir Nait Youssef, a indiqué, hier, que la voie ferrée Tizi Ouzou-Thénia sera opérationnelle durant le premier semestre 2017, s'il n'y a pas de nouvelles contraintes à lever.

Par Hamid M.

Le taux d'avancement de ce projet entamé depuis 2009 a atteint, à fin novembre courant, plus de 80%. Samir Nait Youssef, qui s'exprimait sur les ondes de la radio locale, a souligné qu'avec la levée de la contrainte relative à la réalisation d'une sous-station pour alimenter en électricité la ligne ferroviaire depuis la halte de Boukhalfa jusqu'à la sous-station de Si Mustapha (Boumerdès) le projet n'est plus confronté à une quelconque autre contrainte, hormis quelques conduites du transfert d'eau depuis le barrage Taksebt vers l'ouest de la wilaya de Tizi



Ouzou. Il a précisé que l'achèvement des six gares et des trois tunnels de cette ligne ferroviaire

est en cours et qu'il ne reste que la pose de la voie depuis Draa Ben Khedda jusqu'à l'entrée ouest de Tizi Ouzou (Boukhalfa) sur une distance de 6 km. S'agissant de la partie de Tizi Ouzou-Oued Aissi, le même responsable a rappelé que ce tronçon s'inscrit dans le cadre d'une autre opération, précisant qu'elle bénéficiera de l'électrification et de la signalisation. Pour Samir Nait Youssef, l'un des objectifs de la liaison ferroviaire Tizi Ouzou-Thénia est d'offrir l'opportunité aux voyageurs de faire leurs déplacements par voie ferrée en un temps réduit, puisqu'une fois opérationnelle elle permettra de relier Tizi-Ouzou à Alger (100 km) en à peine 1h10 mn, grâce au train à grande vitesse (TGV) pouvant atteindre 160 km/h. Cette même liaison ferroviaire sera utilisée pour desservir les localités situées sur son tracé, comme elle servira pour le transport de marchandises.

Hocine Cherfa

H.M.

Mercuriale à Béjaïa

Les prix des fruits et légumes flambent

LA FLAMBÉE des prix des produits agricoles a accentué l'érosion du pouvoir d'achat des citoyens depuis plus d'un mois maintenant. Hormis la tomate et le chou-fleur, les prix de tous les fruits et légumes ont doublé, voire triplé, au grand dam des classes moyennes et surtout des couches sociales défavorisées qui comptent beaucoup sur la solidarité, la générosité de leurs concitoyens et surtout celle des associations caritatives. La réalité est amère mais elle est là et est têtue. On le constate quotidiennement sur les étals des marchés. C'est le cas des poivrons, de la courgette et tous les fruits sans exception. Le prix de la courgette qui était de 50 DA voire moins les semaines passées, a quadruplé pour atteindre les 180 DA, celui de la pomme de terre s'est envolé à 70 DA avec une baisse de 10 DA depuis une semaine à certains endroits seulement. Le poivron est passé de 60 DA à 160 DA, voire plus. D'autres produits agricoles frais ont doublé aussi. Cette véritable saignée est accentuée par la

crise du lait qui a traversé le pays et la région ces derniers jours. Une crise provoquée par le manque de poudre de lait, comme l'a expliqué récemment le patron d'une unité de transformation de lait à El-Kseur, qui n'a pas reçu son quota de poudre depuis 42 jours. Un quota qu'il a reçu la semaine passée mais avec une réduction de 10% par rapport à celui qui lui est habituellement accordé. Les prix des fruits, quant à eux, défient tout entendement. La banane qui était affichée il y a deux mois à 170 DA est fixée depuis trois semaines à 360, voire 400 DA et plus, l'orange à 200 DA, les poires à 250 DA... Inutile de parler des autres fruits comme la pomme qui a triplé. Même la pomme locale tend à disparaître sur le marché. La viande est intouchable. La sardine est cédée entre 500 et 600 DA, le poulet entre 400 DA et 420 DA et le prix des œufs a doublé pour s'établir à 400 DA le plateau. Certains ne manquent pas de surfer encore et encore sur une vague spéculative, profitant de la disette qui, elle, semble profiter

à certains. Les citoyens ayant des revenus moyens et faibles sont plus préoccupés par la situation actuelle qui commence à les appauvrir. Un plan d'urgence s'impose pour éviter la disparition certaine de la classe moyenne, ceci par l'introduction de certaines mesures pour préserver le pouvoir d'achat, telles que la régulation du marché par son approvisionnement en produits manquants ou dont les prix sont élevés, la lutte contre la spéculation, l'affichage des prix, l'encouragement de la production des produits prisés, la révision de certaines décisions. Une enquête de terrain approfondie et officielle pourrait aussi éclairer la lanterne des responsables en charge du secteur. Le taux d'inflation qui est fixé par l'ONS à 5,8% le mois octobre est aussi un indice révélateur de cette situation qui doit trouver très vite une solution pour soulager le consommateur.

Hocine Cherfa